

Afin de réaliser le mandat du comité et de formuler des recommandations éclairées dans un souci d'une bonne gestion du temps et des priorités, les éléments suivants devraient être discutés par les membres du comité :

- Un calendrier des rencontres et des sujets de discussion;
- Un ordre du jour des rencontres;
- Un compte-rendu sommaire des rencontres et des recommandations;
- Les documents pertinents et les informations nécessaires à l'exercice du mandat, notamment les sommes disponibles pour l'organisation des services aux élèves à risque et aux élèves HDAA;
- Les délais de consultation.

